

APPEL DE PROPOSITIONS



CSSE | SCÉE
CONFERENCE • CONGRÈS

27 MAY – 1 JUNE 2023
27 MAI AU 1^{ER} JUIN 2023



APPEL DE PROPOSITIONS

51^E CONGRÈS ANNUEL

LA SCÉE LANCE UN APPEL DE PROPOSITIONS

Le 51^e congrès annuel de la SCÉE se tiendra du samedi 27 mai (précongrès) au jeudi 1^{er} juin (postcongrès) dans le cadre du Congrès des sciences humaines. Le [Congrès des sciences humaines de 2023](#) aura lieu sur les campus Keele et Glendon de l'Université York à Toronto, en Ontario. Le thème du Congrès des sciences humaines de 2023 est [Confronter le passé, réimaginer l'avenir](#).

Nous invitons les membres de la SCÉE à soumettre leurs propositions de communication d'ici le 1^{er} octobre 2022 (23 h 59 - heure de l'Est). Les propositions reçues après cette date ne seront pas prises en considération.

ENVOI D'UNE PROPOSITION

- 1** Visitez le site Web du congrès de la SCÉE :
<https://csse-scee.ca/fr/conference-2023>
- 2** Ouvrez une session dans le Portail des membres de la SCÉE :
<https://www.assocsrv.ca/csse/index.asp?LANG=F>
- 3** Renouvelez votre adhésion à la SCÉE ou devenez membre de la SCÉE :
La personne qui soumet une proposition doit être membre en règle de la SCÉE jusqu'à la fin du congrès.
- 4** Téléversez votre proposition et les informations connexes dans l'Open Conference System (OCS).
Les personnes qui soumettent une proposition seront dirigées vers l'OCS depuis le Portail des membres. Les propositions envoyées autrement ne seront pas acceptées.



DATES IMPORTANTES

1 ^{er} octobre 2022	Date limite pour soumettre une proposition de communication
2 octobre au 30 novembre 2022	Évaluation des propositions par les pairs
Décembre 2022 à janvier 2023	Élaboration de la première version du programme
30 janvier 2023 (provisoire)	Envoi des décisions au sujet des propositions au premier auteur ou à la première auteure de chaque proposition
7 mars 2023 (provisoire)	Affichage de la version préliminaire du programme sur le site Web de la SCÉÉ
21 mars 2023	Date limite pour apporter des corrections mineures au programme
31 mars 2023	Date limite pour s'inscrire au congrès à tarifs réduits
28 avril 2023 (provisoire)	Affichage du programme révisé sur le site Web de la SCÉÉ
27 mai 2023	Précongrès
28 au 31 mai 2023	Congrès annuel de la SCÉÉ
1 ^{er} juin 2023	Postcongrès

LE CONGRÈS DE 2023 DE LA SCÉÉ SE DÉROULERA PRINCIPALEMENT EN PRÉSENTIEL

La [Fédération des sciences humaines](#) a annoncé que le Congrès des sciences humaines aura lieu en présentiel sur les campus Keele et Glendon de l'Université York, certains éléments virtuels devant aussi être offerts sur la [plateforme Forj](#), qui a été utilisée pour le Congrès des sciences humaines de 2021 et de 2022. Bien que la SCÉÉ ait maintenant deux ans d'expérience à titre d'organisatrice de rassemblements uniquement en ligne, nous n'avons aucune expérience en ce qui concerne l'organisation d'un congrès hybride à l'échelle de la SCÉÉ. Or, un rassemblement entièrement (ou pour une large part) hybride suppose des défis importants. Par conséquent, même si nous prévoyons que le congrès de 2023 de la SCÉÉ comprendra des éléments virtuels, nous nous attendons à ce qu'il se déroule principalement en présentiel. Si vous avez des idées ou des questions là-dessus, n'hésitez pas à communiquer avec Michael Holden, gestionnaire du congrès de la SCÉÉ, à conference-congres@csse-scee.ca, ou avec le président ou la présidente de votre association. Nous avons hâte de vous accueillir à l'Université York et au congrès de 2023.

TYPES DE COMMUNICATIONS

La SCÉÉ souhaite recevoir des propositions qui sont de nature empirique, théorique, critique ou conceptuelle et qui se fondent sur diverses épistémologies, méthodologies et formes de savoir. Les propositions peuvent être en français ou en anglais. Les propositions qui mettent l'accent sur les langues autochtones ou d'autres langues, le cas échéant, sont les bienvenues, mais nous ne sommes en mesure de fournir un examen par les pairs qu'en français et en anglais. Nous encourageons tout particulièrement des exposés bilingues dans la mesure du possible (par exemple, exposé dans une langue et défilement en parallèle de diapos dans une autre langue, coauteurs qui parlent chacun dans l'une des langues ou encore personne-ressource bilingue qui aide à traduire les échanges durant la période des questions). Nous encourageons aussi la tenue des séances participatives et interactives. L'un ou l'autre des formats suivants peut être utilisé; la liste n'est pas exclusive.

SÉANCES REGROUPEMENT DES EXPOSÉS INDIVIDUELS

Il s'agit d'une séance comprenant la présentation de plusieurs exposés individuels, portant habituellement sur des sujets similaires ou connexes. Les exposés sont suivis d'un échange avec l'auditoire et, dans certains cas, de l'analyse de commentateurs ou commentatrices. C'est le format le plus courant, car il permet à un nombre maximum de conférenciers et conférencières de participer. La plupart des propositions soumises se verront assigner ce format.

COLLOQUES ET PANELS

Il s'agit d'une séance qui permet l'analyse exhaustive de sujets ou de problèmes particuliers, souvent à partir de divers points de vue, suivie d'un échange avec l'auditoire. On peut y intégrer divers formats : par exemple, des interprétations dramatiques, visuelles et musicales, des panels ou des discussions en groupe. Il incombe aux responsables de ce type de séance d'indiquer qui présidera et qui présentera des commentaires.

TABLES RONDES

Il s'agit d'une discussion en petit groupe centrée sur au moins un exposé. Une table ronde est une excellente façon de présenter une recherche et de recevoir des commentaires en retour. La plupart des personnes qui présentent un exposé dans une table ronde trouvent que ce format favorise des conversations fructueuses.

PRÉSENTATIONS VISUELLES

Ici, il s'agit de présentations informelles à l'aide de graphiques ou d'autre matériel multimédia; elles sont suivies d'une discussion. La taille des affiches ne devrait pas dépasser **4 pi x 4 pi** afin de permettre d'exposer le plus grand nombre d'affiches dans la galerie des présentations visuelles. En raison de contraintes logistiques, la SCÉÉ n'est pas en mesure de faire de la place pour de l'équipement vidéo (p. ex., un écran géant) au cours des séances de présentations visuelles. Si vous avez besoin d'un soutien important en matière d'équipement, une séance regroupant des exposés individuels serait peut-être plus appropriée.

ATELIERS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL (CCÉÉCSÉ SEULEMENT)

Ces ateliers de perfectionnement professionnel (propositions soumises au Comité canadien des étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs en éducation) s'adresse aux membres de la population étudiante aux cycles supérieurs et aux chercheurs et chercheuses en début de carrière; les propositions peuvent porter sur des sujets reliés à la recherche, à la recherche d'emploi, à l'enseignement ou à tout autre thème qui peut être pertinent au cours des études de cycles supérieurs ou des premières années dans un poste universitaire ou non universitaire.

NOTES

La SCÉÉ n'est pas toujours en mesure d'accorder le format demandé. Par exemple, le ou la responsable d'une section du programme peut décider qu'une proposition de présentation visuelle aurait plutôt avantage à faire partie d'une séance regroupant des exposés individuels; on pourrait aussi ne pas être en mesure d'accepter un grand nombre de colloques dans l'espace dont on dispose dans le programme. Tout changement quant au format retenu pour la communication sera indiqué dans les avis d'acceptation envoyés fin janvier/début février.

Pour les colloques et les panels comprenant plusieurs communications au cours d'une même séance, la règle ayant trait au premier auteur ou à la première autrice sera appliquée pour chaque présentation au cours de la séance. Voir à ce sujet, plus bas, la section Règles à respecter concernant les propositions.

PRÉPARATION DE VOTRE PROPOSITION DE COMMUNICATION

- 1** **Énumérez tous les auteurs et autrices ainsi que tous les conférenciers et conférencières en lien avec la séance proposée.** Nous pourrions ainsi identifier et résoudre les conflits dès le début. Les coordonnées de ces personnes sont entrées dans une zone de texte dans l'Open Conference System (OCS). Afin de permettre une évaluation confidentielle par les pairs, **n'incluez pas** dans le sommaire les détails pouvant identifier l'auteur ou l'autrice.
- 2** **Fournissez un titre formulé dans un langage simple qui indique de quoi traitera la séance.** Cela peut paraître aller de soi, mais chaque année on nous soumet des titres de séance qui ne donnent pas assez d'information et qui, par conséquent, n'attirent pas un auditoire. Un exemple d'un titre clair et concis est *En attendant Godot* de Samuel Beckett. Les titres sont entrés dans une zone de texte dans l'OCS.
- 3** **Fournissez en un maximum de 200 mots un résumé rédigé dans un langage clair.** La SCÉÉ utilise les résumés en vue d'une possible couverture médiatique et vos collègues s'en servent pour planifier les séances auxquelles ils ou elles assisteront. Veuillez s'il vous plaît fournir des résumés accrocheurs, concis et cohérents. Les résumés sont entrés dans une zone de texte dans l'OCS.
- 4** **Joignez un sommaire d'au maximum trois pages à votre proposition.** Le sommaire doit être soumis à double interligne, en 11 points ou plus, avec une police sans empattement (p. ex., Arial, Calibri, Verdana). Les références bibliographiques peuvent constituer les pages suivantes.

CE QU'IL FAUT INCLURE DANS LE SOMMAIRE

Exposés individuels, tables rondes et présentations visuelles

Les sommaires devraient comprendre, le cas échéant, les éléments suivants, et ce, dans l'ordre indiqué :

1. **le but;**
2. **le point de vue ou le cadre théorique;**
3. **les aspects méthodologiques;**
4. **les sources des données;**
5. **les résultats, conclusions et/ou interprétations;**
6. **l'importance de la recherche pour l'éducation.**

Note : Toutes ces sections ne seront pas pertinentes pour toutes les propositions ou formes de recherche. La SCÉÉ souhaite recevoir des propositions qui sont de nature empirique, théorique, critique ou conceptuelle et qui se fondent sur diverses épistémologies, méthodologies et formes de savoir. Les propositions pour lesquelles des sections particulières ne sont pas ni pertinentes ni appropriées devraient inclure plutôt des sections comparables pertinentes au domaine.

Colloques et panels

Les sommaires peuvent être présentés dans l'un ou l'autre des formats suivants :

1. **Un sommaire unifié de trois pages pour toute la séance.** Le sommaire devrait comprendre les six éléments indiqués ci-dessus, le cas échéant. Ce format est préférable pour les séances unifiées, qui ne comprennent pas des communications autonomes. À noter : les sommaires dans ce format ne doivent pas dépasser trois pages, en excluant les références bibliographiques.
2. **Un sommaire distinct de trois pages pour chaque communication individuelle.** Chaque sommaire individuel devrait comprendre les six éléments indiqués ci-dessus, le cas échéant, ainsi qu'une brève description de la séance globale. Il doit être indiqué explicitement (c.-à-d. dans la zone de texte « Commentaires pour le responsable de conférence » dans l'OCS) dans chaque proposition qu'elle fait partie d'un colloque/panel.

Ateliers de perfectionnement professionnel (CCÉÉCSÉ seulement)

Les sommaires doivent décrire le but et les grandes lignes de l'atelier ainsi que l'auditoire ciblé et comprendre les six éléments indiqués ci-dessus, le cas échéant.

DÉSIDENTIFICATION DES DOCUMENTS À ÉVALUER

Toutes les propositions doivent être désidentifiées en vue de leur évaluation par les pairs. Les noms des auteurs ainsi que d'autres précisions permettront de les identifier doivent être retirés. Inscrivez simplement « Auteur » et l'année de la publication dans les références et les notes en bas de page, plutôt que le nom de l'auteur, le titre, etc. Le nom de l'auteur doit également être retiré des propriétés du fichier.

Pour les documents Word :

Fichier > Informations > Vérifier la présence de problèmes > Inspecter le document > Propriétés du document et informations personnelles > Inspecter (supprimer tout).

Pour les utilisateurs d'un Mac :

Outils > Protéger le document > Supprimer les informations personnelles de ce fichier lors de la sauvegarde.

Note : Certains paradigmes de recherche, y compris les épistémologies autochtones, la recherche avec des partenaires et la recherche avec des populations historiquement marginalisées, peuvent tirer profit des détails quant au positionnement qui ne sont pas inclus dans d'autres propositions. La SCÉÉ se fie à la discrétion des auteurs pour décider quels détails au sujet du positionnement, le cas échéant, sont pertinents pour chaque proposition.

TÉLÉVERSEMENT DES FICHIERS DANS L'OPEN CONFERENCE SYSTEM

Les propositions doivent être téléversées dans l'Open Conference System (OCS). Les personnes qui soumettent une proposition seront dirigées vers l'OCS depuis le Portail des membres, <https://www.assocsv.ca/csse/index.asp?LANG=F>. Les propositions envoyées autrement ne seront pas acceptées.

Nous vous encourageons fortement à soumettre vos propositions bien avant la date limite. L'OCS connaît des délais importants lorsqu'un grand nombre de personnes tentent d'accéder au système en même temps (comme cela se produit généralement le soir du 1^{er} octobre). Le personnel de la SCÉÉ est en mesure d'aider les congressistes qui en ont besoin, mais nous ne pouvons pas fournir un soutien technique à la dernière minute. L'envoi des propositions relève de la responsabilité des personnes qui les soumettent.

Si vous soumettez une proposition en français et que vous recevez le message d'erreur « Veuillez entrer le titre de votre communication. (English) », veuillez inclure le titre en français dans le champ réservé au titre du côté anglais du portail. Nous vous prions de nous excuser pour tout inconvénient.

CONFIRMATION DE LA RÉCEPTION DE VOTRE PROPOSITION

Vous recevrez automatiquement un courriel de confirmation de la part de l'OCS une fois que vous aurez soumis votre proposition. Si vous n'avez pas reçu une confirmation dans les 24 heures, veuillez envoyer un courriel à Michael Holden à conference-congres@csse-scee.ca. Bien que les propositions incomplètes par mégarde soient rares, il se peut que nous ne soyons pas en mesure de prendre en compte votre proposition si elle n'est pas complétée en bonne et due forme.

RÈGLES À RESPECTER CONCERNANT LES PROPOSITIONS

- 1** **Une proposition de communication ne peut être soumise qu'à une seule association ou à un seul groupe d'intérêt spécial (GIS).** L'éthique exige qu'une proposition donnée ne soit soumise qu'une seule fois pour tout le congrès.
- 2** **Les propositions doivent constituer un travail original qui n'a pas été présenté auparavant.** Les personnes qui soumettent une proposition devront confirmer que la communication n'est pas en cours d'examen pour un autre congrès.
- 3** **La personne qui soumet une proposition doit être membre en règle de la SCÉÉ jusqu'à la fin du congrès.** Elle doit aussi être membre de l'association à laquelle sa proposition est soumise. Prière de vérifier votre statut de membre ou renouveler votre adhésion s'il y a lieu en utilisant le Portail des membres de la SCÉÉ au :
<https://www.assocsrv.ca/csse/index.asp?LANG=F>.
- 4** **Quiconque présente une communication n'est autorisé à être le premier auteur ou la première autrice qu'une seule fois par association, incluant ses groupes d'intérêt spéciaux (GIS), durant tout le congrès.** Autrement dit, bien qu'il vous soit permis de soumettre des propositions différentes à différentes associations et à différents GIS au sein de la SCÉÉ, un auteur ou une autrice ne peut servir de premier auteur ou de première autrice pour de multiples exposés au sein d'une même association ou pour de multiples exposés au sein d'une association et des GIS de cette dernière. Une liste complète des associations et des GIS se trouve à la fin de ce document.
- 5** **Les propositions qui sont vierges ou incomplètes, qui ne sont pas désidentifiées adéquatement ou dont le sommaire dépasse la limite de trois pages ne seront pas prises en considération.** Il incombe à la personne qui soumet une proposition de s'assurer que les fichiers téléversés sont complets, exacts et conformes aux exigences décrites dans le présent appel.

6

Le CCÉÉCSÉ (Comité canadien des étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs en éducation) accepte seulement : a) des propositions de présentation visuelle ou de table ronde dont le premier auteur ou la première autrice est un étudiant ou une étudiante, et b) des propositions d'atelier de perfectionnement professionnel s'adressant à des membres de la population étudiante aux cycles supérieurs et à des chercheurs et chercheuses en début de carrière. Les étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs peuvent soumettre différentes propositions tant au CCÉÉCSÉ qu'à d'autres associations/GIS au sein de la SCÉÉ. On ne doit pas soumettre la même proposition plus d'une fois.

7

Il est laissé à l'entière discrétion des responsables du programme d'assigner les propositions au type de séance le plus approprié. C'est donc dire qu'il peut arriver que votre proposition pour une séance regroupant des exposés individuels soit retenue pour une table ronde ou une séance de présentations visuelles.

L'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

L'évaluation par les pairs des propositions soumises est une étape essentielle dans la préparation du programme d'un congrès. Comme il faut au moins deux arbitres pour chaque proposition, la SCÉÉ s'attend à ce que les auteurs et autrices des propositions participent aussi au processus d'évaluation. Les membres de la population étudiante aux cycles supérieurs, les chercheurs et chercheuses en début de carrière et les universitaires de longue date sont tous invités à participer au processus d'évaluation par les pairs. Veuillez mettre à jour votre profil dans l'OCS afin d'indiquer que vous envisagez de participer à ce processus et quels sont vos domaines d'expertise.

Toutes les propositions sont analysées par au moins deux arbitres, qui sont membres de la SCÉÉ et qui ont déjà présenté leurs travaux lors de congrès précédents et/ou publié des recherches pertinentes dans des revues ou ouvrages avec comité de lecture. Ces arbitres ne connaissent pas le nom de la personne qui soumet la proposition.

S'il est permis à un auteur ou à une autrice de citer ses propres recherches, et cela est souvent nécessaire et utile, on doit toutefois veiller à ne pas révéler son identité. Des détails essentiels quant au positionnement et au contexte peuvent être inclus, au besoin, selon la nature de la recherche proposée. Les propositions qui donnent des indices évidents de l'identité d'une personne peuvent être rejetées ou retournées à cette personne pour fins de révision si le ou la responsable du programme de l'association/ou du GIS concerné le juge à propos.

CRITÈRES D'ÉVALUATION GÉNÉRAUX

1. Importance par rapport au domaine de recherche
2. Pertinence et bien-fondé des arguments théoriques (ou l'équivalent)
3. Rigueur de la méthodologie ou du plan de recherche
4. Fiabilité des résultats et des conclusions
5. Choix approprié des citations tirées de la littérature pertinente (ou l'équivalent)
6. Clarté de la proposition

Les propositions soumises à l'Association canadienne pour l'étude de l'éducation des autochtones (ACÉÉA) sont également évaluées par rapport [au recours à des pratiques de recherche respectueuses](#), à la pertinence de la proposition et à sa contribution aux priorités des communautés autochtones.

AUTRES CRITÈRES POUR LES COLLOQUES ET PANELS

1. Cohérence des communications
2. Qualité des communications individuellement ou collectivement

AVIS ENVOYÉS AUX AUTEURS ET AUTRICES

Les décisions au sujet des propositions seront communiquées au premier auteur ou à la première autrice de chaque proposition à la fin de janvier. Si, d'ici la mi-février, vous n'avez pas reçu un courriel vous indiquant la décision qui a été prise au sujet de votre proposition, veuillez communiquer avec Mike Holden, gestionnaire du congrès de la SCÉÉ, à conference-congres@csse-scee.ca.

DIRECTIVES À L'INTENTION DES CONFÉRENCIERS ET CONFÉRENCIÈRES

1

Les personnes qui feront un exposé doivent s'inscrire au congrès, être prêtes à assister au congrès et présenter leur communication selon l'horaire prévu. Dans l'éventualité où vous ne seriez pas en mesure de participer, veuillez aviser le ou la responsable du programme de votre association ou GIS dès que possible.

2

La cotisation à payer à titre de membre de la SCÉÉ et les frais d'inscription au congrès de la SCÉÉ sont deux choses distinctes. Comme il est indiqué dans la section Cotisation et frais d'inscription plus bas, tous les congressistes, y compris les membres en règle et les auteurs et autrices qui présentent une communication, doivent s'inscrire : 1) au congrès de la SCÉÉ, et 2) au Congrès des sciences humaines.

3

Les séances sont réparties tout au long du congrès. Votre séance pourrait être dans le premier créneau le premier jour ou dans le dernier créneau le dernier jour du congrès. Nous ne pouvons pas répondre aux demandes de changement en fonction des horaires individuels des personnes qui présentent une communication.

4

La durée des séances de la SCÉÉ est ordinairement de 60 ou de 75 minutes. Les colloques, les panels et les ateliers de perfectionnement professionnel prennent toute la durée de la séance. Pour les séances regroupant des exposés individuels ainsi que pour les tables rondes et les présentations visuelles, la durée de la séance est divisée de manière équitable entre chaque communication dans la séance. Par exemple, une séance regroupant des exposés individuels d'une durée totale de 60 minutes peut comprendre trois communications de 15 minutes chacune, ce qui laisse 15 minutes pour la discussion. Il est possible de proposer un colloque qui s'étend sur deux périodes consécutives; la décision revient au ou à la responsable du programme concerné.

5

Les séances regroupant des exposés individuels, les colloques, les panels et les ateliers de perfectionnement professionnel se dérouleront dans des salles équipées d'un matériel audiovisuel de base (c.-à-d. un ordinateur, un projecteur et un port USB). Il y aura aussi un microphone pour les séances se déroulant dans des salles pouvant accueillir plus de 70 personnes. Nous recommandons aux auteurs et autrices de mettre leur communication sur une clé USB. La SCÉÉ prie les personnes qui font des exposés d'être raisonnables dans leurs demandes quant aux équipements audiovisuels. La SCÉÉ ne peut pas garantir que d'autres équipements audiovisuels seront disponibles. La SCÉÉ se réserve le droit d'exiger des personnes qui demandent des équipements coûteux qu'elles en assument les frais.

6

Pour les tables rondes et les présentations visuelles, les séances se dérouleront dans de grands espaces galerie sans équipement audiovisuel (p. ex., un atrium, un couloir ou un gymnase). Les câbles et les cordons électriques ne sont pas autorisés. La taille des affiches ne devrait pas dépasser **4 pi x 4 pi** afin de permettre d'exposer le plus grand nombre d'affiches dans la galerie. Les personnes qui font des exposés sont priées d'apporter des exemplaires de leur communication ou de leur résumé afin de favoriser des échanges plus fructueux.

7

Certaines associations (p. ex., ACCÉ, ACP) demandent aux personnes qui feront des exposés de soumettre une copie de leur communication complète afin que les commentateurs et commentatrices puissent en prendre connaissance avant le congrès. Des détails précis seront communiqués à l'avance aux personnes concernées.

RESPONSABILITÉS DU PRÉSIDENT OU DE LA PRÉSIDENTE D'UNE SÉANCE ET DES COMMENTATEURS ET COMMENTATRICES

Les personnes qui présentent une communication peuvent se voir demander de présider une séance ou de fournir leurs commentaires.

PRÉSIDENT OU PRÉSIDENTE

Cette personne est responsable du bon déroulement de l'ensemble de la séance. Le succès d'une séance dépend souvent de l'aptitude du président ou de la présidente à limiter la durée des exposés en fonction du temps alloué tout comme la longueur des interventions des personnes dans la salle et ce, de façon à donner à chacun et chacune l'occasion de s'exprimer. Les responsabilités les plus importantes du président ou de la présidente sont les suivantes :

1. ouverture de la séance à l'heure prévue et brève introduction pour situer le contexte;
2. présentation des participants et participantes avant leurs communications;
3. respect du temps imparti à chaque conférencier ou conférencière et commentateur ou commentatrice;
4. animation des discussions;
5. levée de la séance à l'heure fixée afin de libérer la salle pour la séance suivante.

COMMENTATEUR ET COMMENTATRICE

Ces personnes doivent préparer à l'avance des commentaires analytiques ou critiques sur l'importance et la pertinence des communications présentées lors de la séance. La durée des discussions est déterminée par le président ou la présidente. Les commentateurs et commentatrices ne sont pas tenus d'analyser des communications qu'ils et elles n'auraient pas reçues avant le congrès.

EMPLOI DES LANGUES OFFICIELLES

Le programme indique les langues utilisées pour les exposés et les discussions. Pour toute séance donnée, les titres reflètent la langue dans laquelle la communication est présentée.

On entend par « séance bilingue » une séance au cours de laquelle les exposés et les discussions ont lieu dans au moins deux langues avec une forme de soutien dans les autres langues. Les séances en anglais, en français et en langues autochtones constituent la forme de présentation bilingue la plus courante (mais pas la seule) des travaux d'érudition. Le soutien peut prendre la forme de feuilles, de diapos ou

de résumés fournis par la personne qui fait l'exposé. Les discussions passent souvent librement d'une langue à l'autre. Dans la mesure du possible, une personne-ressource bilingue est présente lors des séances bilingues afin de faciliter les discussions. **Si vous souhaitez obtenir l'aide d'un étudiant ou d'une étudiante aux cycles supérieurs qui est membre de la SCÉÉ pour la traduction de diapositives ou sur place lors des discussions bilingues, veuillez envoyer un courriel à communications@csse-scee.ca d'ici le 15 mars 2023.**

COTISATION ET FRAIS D'INSCRIPTION

La cotisation à payer à titre de membre de la SCÉÉ et les frais d'inscription au congrès sont deux choses différentes. Il y a, en tout, trois types de frais à acquitter qui soutiennent le congrès et les activités plus vastes de la SCÉÉ :

1

Cotisation exigée par la SCÉÉ. Ces cotisations permettent de financer le fonctionnement quotidien de la SCÉÉ (p. ex., personnel, espaces de bureau, soutien accordé à la population étudiante aux cycles supérieurs et à d'autres activités de recherche). Les membres en règle de la SCÉÉ peuvent soumettre des propositions pour le congrès annuel, voter sur les décisions lors de l'assemblée générale annuelle et briguer les postes élus au sein du bureau de direction et du conseil d'administration. Vous pouvez vérifier votre statut de membre ou renouveler votre adhésion s'il y a lieu en utilisant le Portail des membres de la SCÉÉ :

<https://www.assocsrv.ca/csse/index.asp?LANG=F>.

2

Frais d'inscription au congrès de la SCÉÉ. Ces frais d'inscription servent à couvrir une partie des coûts de la SCÉÉ associés à l'organisation du congrès annuel (p. ex., personnel, traduction, équipement audiovisuel, services de traiteur). Les personnes inscrites peuvent assister à toutes les séances du congrès de la SCÉÉ. Il est possible de s'inscrire par le biais du [site Web de la Fédération des sciences humaines](#) dès janvier.

3

Frais d'inscription au Congrès des sciences humaines. Le congrès de la SCÉÉ fait partie du [Congrès des sciences humaines](#). Ces frais d'inscription-ci servent à l'organisation plus vaste du Congrès (p. ex., infrastructure informatique et programme global du Congrès). Les personnes inscrites peuvent assister à tous les événements ouverts et à tout ce qui fait partie du programme du Congrès, incluant l'Expo, les causeries Voir grand et la réception de la présidente de l'université partenaire, pour ne citer que ces éléments. Vous trouverez de plus amples détails sur le [site Web de la Fédération](#).

Au risque de nous répéter, toute personne qui désire venir au congrès de la SCÉÉ doit s'inscrire et payer à la fois les frais d'inscription au congrès de la SCÉÉ ainsi que les frais d'inscription au Congrès des sciences humaines.

La personne qui **soumet** une proposition doit être membre en règle de la SCÉÉ jusqu'à la fin du congrès, en plus d'être membre de l'association à laquelle elle soumet sa proposition. Les **autres auteurs ou autrices** devraient aussi devenir membres de la SCÉÉ ou renouveler leur adhésion.

Il n'est pas obligatoire pour **les personnes qui ne font pas de présentations** d'être membres de la SCÉÉ pour s'inscrire au congrès de la SCÉÉ. Les personnes qui s'inscrivent au congrès de la SCÉÉ peuvent assister à toutes les séances offertes par une association ou un GIS de la SCÉÉ.

CODE DE CONDUITE DU CONGRÈS DES SCIENCES HUMAINES

Toute personne qui s'inscrit au congrès de la SCÉÉ est tenue de respecter le [Code de conduite du Congrès des sciences humaines](#) et se verra demander de confirmer, au moment de l'inscription, qu'elle accepte de respecter le Code de conduite.

PARTICIPATION À D'AUTRES CONGRÈS LORS DU CONGRÈS DES SCIENCES HUMAINES

Les personnes qui s'inscrivent au congrès de la SCÉÉ peuvent aussi assister, sans payer des frais additionnels, aux congrès des associations suivantes lorsqu'ils ont lieu durant le [Congrès des sciences humaines](#) :

- a) SCÉES, la Société canadienne pour l'étude de l'enseignement supérieur;
- b) OTESSA, l'Open/Technology in Education, Society, and Scholarship Association;
- c) ACÉÉA, l'Association canadienne pour l'étude de l'éducation des adultes.

À noter : Les conférenciers et conférencières ainsi que les auteurs et autrices sont tenus de s'inscrire à tous les congrès auxquels ils ou elles présenteront une communication. Autrement dit, si les personnes inscrites au congrès de la SCÉÉ peuvent **assister** aux séances de la SCÉES, de l'OTESSA et de l'ACÉÉA (et vice-versa), pour **présenter** une communication à chacun de ces congrès, elles doivent s'inscrire à chacun d'eux et suivre les règlements prescrits par ces associations à leurs membres. Dans tous les cas, les congressistes n'auront à payer qu'une seule fois les frais d'inscription au Congrès des sciences humaines (voir le n° 3 ci-dessus).

Les personnes qui souhaitent assister à d'autres congrès qui ne sont pas énumérés ci-dessus peuvent aller consulter, sur le [site Web de la Fédération](#), la liste des associations participantes.

FRAIS D'ADHÉSION À LA SCÉÉ

Membre ordinaire	120,00 \$
Étudiant.e	50,00 \$
À la retraite	60,00 \$
Personne à faible revenu	50,00 \$
International	72,00 \$
À vie 1 (60 à 63 ans)	500,00 \$
À vie 2 (64 ans et plus)	350,00 \$

Lorsque vous devenez membre de la SCÉÉ ou que vous renouvez votre adhésion, vous aurez aussi à vous joindre à au moins une association ou GIS. Les frais d'adhésion aux associations et aux GIS varient ordinairement entre 10 \$ et 40 \$.

FRAIS D'INSCRIPTION AU CONGRÈS DE LA SCÉÉ

	Tarif de préinscription (avant le 1 ^{er} avril)	Tarif habituel (après le 31 mars)
Membre	185,00 \$	232,00 \$
Non-membre	255,00 \$	302,00 \$
Étudiant.e, à la retraite ou à faible revenu ¹	87,00 \$	87,00 \$
Étudiant.e – Groupe ayant droit à l'équité ²	0,00 \$	0,00 \$
Étudiant.e – Noire ou autochtone	0,00 \$	0,00 \$

¹ Aux fins de l'inscription, par personnes « à faible revenu », on entend les congressistes de moins de 55 ans, actuellement sans emploi (sans revenu), sous-employés ou occupant un emploi temporaire.

² Aux fins de l'inscription, par « groupes ayant droit à l'équité », on entend, sans s'y limiter, les femmes, les sociétés des Premières Nations, métisses et inuites, les minorités visibles et racialisées, les personnes handicapées, les membres des groupes LGBTQ2S+, les membres francophones, les étudiantes ou étudiants étrangers, les personnes à faible statut socio-économique ainsi que les étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs sans financement.

Note : La SCÉÉ reconnaît que ce n'est pas l'ensemble des congressistes s'identifiant avec ces communautés (ou d'autres communautés) qui aura besoin de se prévaloir de ces tarifs d'inscription réduits ou qui voudra le faire. Nous nous en remettons aux congressistes pour choisir le type d'inscription qui convient le mieux à leur situation.

FRAIS D'INSCRIPTION AU CONGRÈS DES SCIENCES HUMAINES

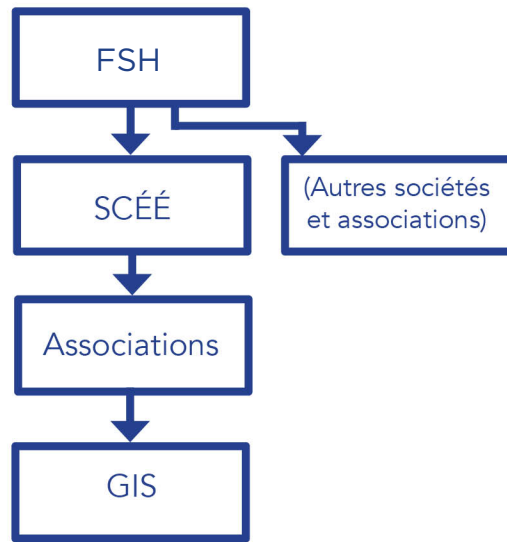
Type de congressiste	Tarif de préinscription (avant le 1 ^{er} avril)	Tarif habituel (après le 31 mars)	Sur place (à partir du 27 mai)
Ordinaire	190,00 \$	225,00 \$	250,00 \$
Sous-employé.e	150,00 \$	190,00 \$	215,00 \$
Sans emploi	80,00 \$	105,00 \$	130,00 \$
À la retraite	80,00 \$	105,00 \$	130,00 \$
Étudiant.e	80,00 \$	105,00 \$	130,00 \$
Étudiant.e - Noire ou autochtone	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Laissez-passer communautaire ¹	s/o	55,00 \$	55,00 \$
Laissez-passer communautaire - Noire ou autochtone ¹	s/o	0,00 \$	0,00 \$

¹ Le laissez-passer communautaire donne uniquement accès aux événements ouverts. Les congressistes qui désirent avoir accès **seulement** aux événements identifiés comme des « Événements ouverts » dans les programmes de la SCÉÉ et du Congrès des sciences humaines devraient s'inscrire en utilisant cette option à partir du 1er avril. Les congressistes qui désirent participer à tout le congrès de la SCÉÉ devraient choisir le type d'inscription qui convient le mieux à leur situation.

STRUCTURE DE LA SCÉÉ ET DES GROUPES QUI EN SONT MEMBRES

La Société canadienne pour l'étude de l'éducation est la plus grande organisation d'universitaires, de membres de la population étudiante, de chercheurs et chercheuses et de praticiens et praticiennes en éducation au Canada. La SCÉÉ est la principale porte-parole nationale de ceux et celles qui créent le savoir en éducation, préparent les enseignants et enseignantes ainsi que les leaders en éducation et appliquent la recherche dans les écoles, les classes et divers établissements d'enseignement du Canada. Fondée en 1972, la SCÉÉ est un organisme parapluie bilingue, composé de plusieurs associations nationales constituantes.

Le congrès annuel de la SCÉÉ a lieu durant le Congrès des sciences humaines (« Congrès »), organisé par la Fédération des sciences humaines (FSH). Ainsi, les personnes qui participent au congrès de la SCÉÉ recevront, de la part de la SCÉÉ, de nos associations constituantes et de la Fédération (FSH), des mises à jour sur le congrès.



ASSOCIATIONS ET GIS DE LA SCÉÉ

ACCÉ, Association canadienne de chercheurs en éducation

Responsables du programme : Pei-Ying Lin (Saskatchewan), Caroline Locher-Lo (UBC)

Description : Questions méthodologiques reliées à la recherche qualitative, recherche quantitative, classe et évaluation à grande échelle, mesure et évaluation.

Groupe d'intérêt spécial (GIS) au sein de l'ACCÉ :

GISEMM, Éducation et médiation muséales

Responsable du programme : Marie-France Bérard (UBC)

ACDÉ, Association canadienne des doyens et doyennes d'éducation

Responsable du programme : Katy Ellsworth (UBC)

ACÉAS, Association canadienne pour l'étude de l'administration scolaire

Responsables du programme : Patricia Briscoe (Niagara), Christy Thomas (Ambrose)

Description : Leadership, politiques, administration, efficacité de l'école, amélioration de l'école, organisation de l'éducation, professionnalisme, rôles du genre dans l'administration, direction d'école, formation à l'enseignement.

ACÉC, Association canadienne pour l'étude du curriculum

Responsables du programme : Claire Ahn (Queen's), Natalia Balyasnikova (York), Mickie Noble (Royal Roads)

Description : Diverses recherches sur le curriculum en tant que structure complexe soutenant l'apprentissage et l'enseignement : recherche axée sur les arts, enfants et jeunes, culture, technologies et cultures numériques, diversité, genre, mondialisation, identités, innovation et évolution de l'éducation, pratiques en littératie, médias et culture populaire, sexualités, théorie et philosophie.

Groupes d'intérêt spécial (GIS) au sein de l'ACÉC :

ACCLL, Association canadienne des chercheurs en langue et littératie

Responsables du programme : Lisa Ambaye (Ottawa), Katherine Brubacher (Toronto)

Description : Langage, littératie, multilittératies, multilinguisme, lecture, écriture, littérature pour enfants et adolescents, apprentissage de la littératie chez l'adulte, communication multimodale, littératies numériques.

ACPC, Association canadienne de pédagogie critique

Responsable du programme : Lisa Taylor (Bishop's)

Description : Études culturelles, littératies critiques, pouvoir/savoir, justice sociale, démocratie, expérience, textes, subjectivités, différence sociale, pédagogie engagée.

GRES, Groupe de recherche sur l'enseignement de la science

Responsables du programme : Latika Raisinghani, Lilian Pozzer (Manitoba)

Description : Enseignement des sciences et recherche, enseignement des sciences et apprentissage, curriculum en sciences, nature de la science, éducation en matière d'environnement, perfectionnement professionnel des professeurs de sciences, recherche scientifique et apprentissage basé sur des problèmes, philosophie et sociologie de l'enseignement des sciences, science et littératie, science et technologie.

RÉÉFMM, Regroupement pour l'étude de l'éducation francophone en milieu minoritaire

Responsable du programme : Rachelle Gauthier (PEI)

SCEA, Société des chercheurs et enseignants des arts

Responsables du programme : Katie Tremblay (Trent), Loyal Shuman (Toronto Metropolitan)

Description : Études savantes créatives, recherche axée sur les arts, curriculum axé sur les arts, enseignement des arts.

ACÉÉA, Association canadienne pour l'étude de l'éducation des autochtones

Responsables du programme : Jennifer MacDonald (Regina), Sara Davidson (Simon Fraser)

Description : Autochtones, Anciens, savoir traditionnel, « process pedagogy », récit, savoir autochtone, tradition orale.

ACÉFÉ, Association canadienne pour l'étude des fondements de l'éducation

Responsable du programme : Jeannie Kerr (Winnipeg)

Groupes d'intérêt spécial (GIS) au sein de l'ACÉFÉ :

ACSÉ, Association canadienne de sociologie de l'éducation

Responsables du programme : Jeannie Kerr (Winnipeg), Alana Butler (Queen's)

SCPÉ, Société canadienne de la philosophie de l'éducation

Responsable du programme : Lana Parker (Windsor)

Description : Épistémologie, postmodernisme, pragmatisme, pédagogie critique, éthique, libéralisme, néolibéralisme, dialogue, démocratie, théorie.

ACÉFÉ, Association canadienne pour l'étude sur les femmes et l'éducation

Responsables du programme : Caroline Riches (McGill), Philippa Parks (McGill)

Description : Équité et inclusion dans l'éducation et le monde universitaire, identités de genre et expression du genre, leadership, féminisme et intersectionnalité, méthodologies critiques et/ou axées sur le genre, contextes canadiens pour les femmes en éducation, féminisme en éducation, curriculum caché.

Groupe d'intérêt spécial (GIS) au sein de l'ACÉFÉ :

ÉAÉC, Étude de l'allosexualité dans l'éducation et culture

Responsable du programme : Bridget Stirling (Alberta)

Description : Minorité sexuelle, minorité selon le genre, orientation sexuelle, identité de genre, pédagogie et allosexualité, culture allosexuelle, pratiques pédagogiques transformatrices, interdisciplinarité, élaboration de politiques inclusives, équité et justice.

ACFE, Association canadienne pour la formation des enseignants

Responsables du programme : Sheryl MacMath (Fraser Valley), Mimi Masson (Ottawa)

Description : Formation à l'enseignement; réforme de la formation à l'enseignement, gouvernance de la formation à l'enseignement, formation à l'enseignement et diversité, conception du programme de formation à l'enseignement, formation à l'enseignement et justice sociale, philosophie de la formation à l'enseignement, pédagogie de la formation à l'enseignement.

Groupes d'intérêt spécial (GIS) au sein de l'ACFE :

ACRAÉ, Association canadienne de la recherche-action en éducation

Responsables du programme : Glenda Black (Nipissing), Manu Sharma (Thompson Rivers)

ACRPE, Association canadienne de recherche en petite enfance

Responsables du programme : Christine Massing (Regina), Iris Berger (UBC)

GAMFE, Groupe sur l'autoapprentissage et les méthodes de formation à l'enseignement

Responsable du programme : Kevin O'Connor (Mount Royal)

Description : Le rôle du soi dans la formation à l'enseignement est étudié en lien avec la pratique professionnelle.

GFEÉPS, Groupe sur la formation à l'enseignement en éducation physique et santé

Responsable du programme : LeAnne Petherick (UBC)

Description : Éducation physique, éducation dans le domaine de la santé, connaissances en éducation physique/santé, activité physique, vie saine et active.

TFEE, Technologie et formation des enseignantes et enseignants

Responsable du programme : Megan Cotnam-Kappel (Ottawa)

Description : Formation à l'enseignement, enseignement à l'aide des technologies, TPACK, enseignement et apprentissage en ligne, perfectionnement professionnel des enseignants en technologie, enseignement à l'aide d'outils numériques, apprentissage à l'aide des réseaux sociaux, initiatives pédagogiques à l'aide d'ordinateurs portatifs, enseignement et apprentissage améliorés par les technologies, enseignement et apprentissage à l'aide d'outils Web 2.0.

ACP, Association canadienne en psychopédagogie

Responsables du programme : Lindsey Jaber (Windsor), Nancy Norman (Kwantlen Polytechnic)

Description : Sciences cognitives, sciences de l'apprentissage, développement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte, éducation inclusive, motivation et participation, apprentissage et développement socio-émotionnels, apprentissage dans divers contextes (à l'école et ailleurs), métacognition et autorégulation, pratiques d'enseignement et d'évaluation, technologies et apprentissage, écoles saines et jeunes à risque.

CCÉÉCSÉ, Comité canadien des étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs en éducation

Responsables du programme : Amanda Battistuzzi (Ottawa), Thu Le (Windsor)

SCÉCI, Société canadienne d'éducation comparée et internationale

Responsable du programme : Nombuso Diamini (York)

Description : Éducation comparée, éducation internationale, éducation planétaire, citoyenneté planétaire, éducation à la citoyenneté planétaire, internationalisation, mondialisation, éducation multiculturelle/antiraciste, sensibilisation au développement, théorie postcoloniale.

Groupe d'Intérêt Spécial (GIS) au sein de la SCÉCI

RRÉC, Réseau de recherche sur l'éducation et la citoyenneté

Responsable du programme : Catherine Broom (UBC)

Description : Citoyenneté, citoyenneté planétaire, éducation à la citoyenneté, recherche en éducation à la citoyenneté, éducation à la citoyenneté et enseignement des langues, identités des immigrants et enseignement dispensé aux immigrants, cohésion sociale, appartenance, nationalisme et éducation.

Vous trouverez de plus amples renseignements au sujet des associations membres et des GIS de la SCÉÉ sur le site Web de la SCÉÉ au <https://csse-scee.ca/fr/associations>.

MERCI POUR VOS PROPOSITIONS DE COMMUNICATION EN VUE DU CONGRÈS DE 2023 DE LA SCÉÉ!

Pour vous tenir au courant des nouvelles au sujet du congrès,
consultez le site Web du congrès de la SCÉÉ
<https://csse-scee.ca/fr/conference-2023>

et

suivez-nous sur Twitter [@cssescee](https://twitter.com/cssescee)

#SCÉÉ2023

Des questions?

Faites parvenir un courriel à Michael Holden, gestionnaire du
congrès de la SCÉÉ, conference-congres@csse-scee.ca

